

Cheminer Ensemble

N°25 – Février 2024

Editorial

La découverte de l'identité du Christ et sa propre identité chrétienne

Une année vient de s'achever et une nouvelle a commencé. L'année 2023 a marqué l'Eglise universelle par bien d'événements et de défis de manière générale et notre diocèse, ainsi que notre UPI La Venoge-L'Aubonne de manière particulière. L'an 2023 sera marqué par les JMJ organisées à Lisbonne. Nos jeunes s'y étaient rendus en grand nombre. Le compte rendu qu'ils ont fait dans chacune de nos quatre paroisses démontre combien cette expérience a marqué leur vie. Le dynamisme de notre jeunesse n'est, certes, pas un fruit d'une génération spontanée, mais celui d'une collaboration avec des encadreurs dont l'engagement inlassable attire de plus en plus de jeunes vers les sacrements. Ces efforts nous ont donné l'occasion de célébrer le sacrement de confirmation, le 4 novembre 2023, à la Longeraie. Si par son Esprit le Seigneur renouvelle la face de la terre, la jeunesse de notre Unité Pastorale Interculturelle nous transmet son esprit jeune.

Par ailleurs, si l'évènement des JMJ a apporté de nouvelles énergies à nos jeunes, notre visite à Einsiedeln était une occasion de vivre un pèlerinage marial au niveau local. Un autre projet en cours de concrétisation nous invite à puiser encore dans les ressources mariales pour nous alimenter de différents messages que la Sainte Vierge Marie transmet au monde. C'est dans cet esprit que le second pèlerinage nous ouvre les portes du Portugal, pour vivre le message transformateur des apparitions de Notre-Dame du Rosaire aux petits pasteurs de Fatima. L'allusion à ce projet de Fatima est, certes, un clin d'œil aux inscriptions en cours, afin d'obtenir plus de candidats au prochain pèlerinage que notre Unité Pastorale Interculturelle organise au mois de mai (du 4 au 10 mai 2024).

L'écoute de la Parole de Dieu, au cours de l'année liturgique B, pendant laquelle l'Evangile de Jésus-Christ selon saint Marc nous est proposé, nous aidera à découvrir l'identité du Christ dans notre vie. Toutefois, notons que la narration de l'Evangile de Jésus-Christ

selon saint Marc se déploie à répondre à la question suivante : Qui est Jésus-Christ ? Les bénéficiaires de l'Alliance de Dieu avec son peuple à travers Abraham, etc. attendaient un Messie libérateur. Afin de découvrir cette identité, saint Marc commence sa narration par une citation d'Isaïe : « *Voici que j'envoie mon messager en avant de toi pour préparer ton chemin...* » (Is 40, 3-5). Cette citation évoque le personnage de Jean-Baptiste qui lance un message de conversion de cœur afin de recevoir le baptême. Il décrit son baptême dans l'eau comme préparation du baptême d'Esprit (Saint) que seul Jésus confère. Il commence ainsi à livrer à son auditoire l'identité du Christ. Ce n'est pas fini, il faudrait cheminer avec lui jusqu'à la fin pour découvrir sa vraie identité. C'est sur la croix que cette identité nous est livrée : « *Le centurion qui se tenait devant lui, voyant qu'il avait ainsi expiré, dit vraiment, cet homme était Fils de Dieu* » (Mc 15, 39).

Le deuxième dimanche du temps ordinaire B, dont nous avons médité l'Evangile selon saint Jean, fait allusion au témoignage de Jean-Baptiste : « *Voici l'Agneau de Dieu* » (Jn 1, 36). Cela évoque déjà la passion du Christ par laquelle passe sa vraie identité. Ces deux disciples de Jean Baptiste, dont l'un est nommément cité, posèrent deux actions, à savoir écouter et suivre Jésus. Ce mouvement vers Jésus va entraîner un dialogue qui les mena vers la découverte du Christ. L'identité de Jésus ne peut être perçue que par la foi. Le fait que le deuxième disciple ne soit pas nommément cité ne serait pas une technique pour nous aider à découvrir comme faisant partie de ceux qui identifient Jésus par leur foi ? En effet, le fait d'écouter Jésus et de le suivre, nous aidera à découvrir son identité par notre acte de foi, d'une part et à apercevoir notre vraie identité de disciple, d'autre part. Lançons-nous, chers frères et sœurs, à la découverte de l'identité du Christ dans la foi, afin d'apercevoir en nous notre vraie identité.

Benoît-Serge Tsunda, prêtre in solidum

Documents officiels

Année de prière pour le Jubilé : François va créer une « école de prière »

Ce dimanche 21 janvier, le Pape François a inauguré une année de prière dans la perspective du Jubilé de 2025, appelant les fidèles à « prier avec plus de ferveur pour nous préparer à vivre correctement cet événement plein de grâce et à expérimenter la force de l'espérance en Dieu ». Cette année de prière, a expliqué le Saint-Père, est consacrée « à la redécouverte de la grande valeur et de l'absolue nécessité de la prière, de la prière dans la vie personnelle, dans la vie de l'Église, de la prière dans le monde ».

Redécouvrir notre besoin de prière quotidienne

L'année de prière, a souligné Mgr Rino Fisichella, « n'est pas une année marquée par des initiatives particulières ; il s'agit plutôt d'un moment privilégié pour redécouvrir la valeur de la prière et la nécessité de la prière quotidienne dans notre vie chrétienne ». Cette année, a-t-il ajouté, est « un temps pour découvrir comment prier et, surtout, comment éduquer les personnes d'aujourd'hui à la prière, à l'ère de la culture numérique, afin que la prière soit efficace et fructueuse ». « Nous ne pouvons pas nier, a déclaré l'archevêque, que notre époque manifeste un profond besoin de spiritualité ». « De ceux qui font rapidement le signe de croix à ceux qui participent à l'eucharistie quotidienne, il existe une telle variété de façons de prier que personne ne peut les décrire complètement ; elles vont de la prière rapide et distraite à la prière contemplative et à la prière remplie de larmes de douleur », a-t-il précisé. Mgr Fisichella a reconnu que la prière ne peut être décrite selon un modèle préétabli, « parce qu'elle est une manifestation de la relation personnelle du croyant avec Dieu lui-

même, dans le cadre de cette relation intime et exclusive qui distingue notre foi ».

Une prière qui nourrit notre foi

L'année de prière, a-t-il poursuivi, « s'inscrit dans ce contexte comme un moyen de favoriser notre relation avec le Seigneur, en offrant des moments de véritable repos spirituel. C'est comme une oasis à l'abri du stress quotidien où la prière devient une nourriture pour la vie chrétienne de foi, d'espérance et de charité ». C'est pourquoi le dicastère pour l'Évangélisation a préparé une série de documents et d'aides à la prière pour les mois à venir, qui peuvent constituer une « symphonie » de prière que la communauté chrétienne et les croyants individuels peuvent utiliser. Comme l'écrit le Pape François dans la préface du premier volume de la série Notes sur la prière : « La prière est le souffle de la foi, elle en est l'expression même. Comme un cri qui jaillit du cœur de ceux qui croient et se confient à Dieu ».

« La prière est le souffle de la foi dans un monde déchiré par la guerre »

Pape François

« Cette année ne sera pas une année qui entrave les initiatives des Églises locales », a souligné l'archevêque. « Au contraire, elle doit être considérée comme une période au cours de laquelle chaque initiative prévue sera soutenue efficacement, précisément parce qu'elle est fondée sur la prière ». « Il ne faut donc pas s'attendre à une série d'événements spécifiques », a-t-il précisé, « mais plutôt à des idées et à des suggestions, afin que la prière de l'Église puisse à nouveau se revigorer et marquer de son empreinte la vie de chaque baptisé ».

Des moyens pour accompagner la méditation

Mgr Fisichella a ensuite suggéré deux façons d'accompagner notre méditation et nos lectures afin de mieux comprendre la valeur de la prière. Il a cité l'exemple des 38 conférences catéchétiques que le Pape François a données entre le 6 mai 2020 et le 16 juin 2021, et qui abordent les différentes formes de prière, en précisant qu'elles peuvent être relues, car elles contiennent de nombreuses suggestions utiles. D'autre part, il a indiqué que son dicastère prépare une série de volumes intitulés Notes sur la prière. [...]

Le Pape François et l'école de prière

[...] Le Dicastère pour l'évangélisation préparera des aides pastorales qui présenteront à nouveau les différentes expressions de la prière dans la communauté, dans la famille, pour les prêtres, les religieuses cloîtrées, les sanctuaires et les jeunes. Mgr Fisichella a précisé qu'il ne s'agissait pas de nouvelles prières, mais d'aides à vivre avec une plus grande conscience la nécessité de la prière quotidienne. Le Pape lui-même, au cours de cette année, ont-ils annoncé, mettra en place une « école de prière ». « Cette école, a expliqué Mgr Fisichella, sera une série de moments de rencontre avec des groupes spécifiques de personnes pour prier ensemble et mieux comprendre les différentes formes de prière : de l'action de grâce à l'intercession, de la prière contemplative à la prière de consolation, de l'adoration à la supplication ».



Vatican News, 23.01.2024



Jésus guérit la belle-mère de Pierre par John Bridges (1839), Wikimedia/libre de droit

Dimanche des laïcs 4 février 2024



Message du coordinateur de la CRAL

« Vivre l'Évangile aujourd'hui »

Jb 7, 1-4.6-7

Ps 146 (147a), 1.3, 4-5, 6-7

1 Co 9, 16-19.22-23

Mc 1, 29-39

Ce dimanche est l'occasion de mettre en valeur le rôle des laïcs dans notre Église ou plutôt, à la lumière du synode actuellement en cours, la dignité baptismale. Prêtres, religieux, laïcs : tous les baptisés sont appelés et « envoyés pour accomplir une mission commune. » 1 Pour comprendre ce qui est attendu de nous tous, il suffit de lire les textes du jour. Dans l'Épître aux Corinthiens, saint Paul le dit : « Annoncer l'Évangile, ce n'est pas là pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! » Le Christ lui-même, après avoir guéri la belle-mère de Pierre, s'en va directement pour aller annoncer la bonne nouvelle aux alentours : « Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Évangile. » Cette annonce de l'Évangile, de la bonne nouvelle, ce n'est pas le seul rôle du Christ, de saint Paul, puis des évêques et prêtres : c'est la mission de chacun d'entre nous, et c'est par notre baptême que nous y sommes envoyés.

Pourquoi alors avons-nous choisi comme thème pour ce dimanche des laïcs « Vivre l'Évangile aujourd'hui », en laissant de côté les verbes « annoncer » ou « proclamer » ? Dans mon rôle de coordinateur de la CRAL, je rencontre assez régulièrement des responsables ou membres de mouvements qui se questionnent sur la notion, un peu datée, d'apostolat des laïcs. L'apostolat implique une dimension évangélisatrice. Or, certains mouvements ont l'impression de ne pas être suffisamment actifs dans l'évangélisation, se concentrant sur la prière, le partage ou d'autres formes d'activités.

C'est bien souvent par l'exemple que nous donnons que nous pouvons témoigner de l'amour de Dieu dans notre vie. Si nous vivons l'Évangile, nous ne pouvons que l'annoncer. A contrario, des chrétiens, prêtres ou laïcs, dont le comportement est étranger à l'idéal de l'Évangile rendent ce dernier suspect et en ternissent le message. A l'occasion de ce dimanche des laïcs, vivons l'Évangile, annonçons-le, témoignons-en et rendons grâce pour tant de services et de ministères accomplis par tous les baptisés autour de nous.

Damien Savoy

Coordinateur de la CRAL



Message des coprésidents de la CRAL

En tant qu'instance de coordination entre les mouvements laïcs de Suisse romande, la CRAL a – et encore plus aujourd'hui que hier – sa place dans le paysage ecclésial actuel. Nous devons prendre conscience que le clergé ne peut pas assumer seul la charge de guider le peuple de Dieu vers la terre promise.

Nous, laïcs chrétiens, devons assumer notre rôle en nous positionnant comme des acteurs forts dans les actions d'Église et communautaires. Non pas comme force d'opposition, mais comme des partenaires, comme une vraie force d'appui devant permettre aux instances officielles de se concentrer sur l'essentiel de leur mission. Nos différents mouvements et autres associations assument déjà leur part du travail. Pour en assurer leur pérennité, il est indispensable de leur donner les moyens d'action nécessaires.

Au nom de tous les mouvements actifs sur le terrain, la CRAL espère votre soutien. En retour, vous trouverez des espaces d'épanouissement et d'humanité riches et enrichissants. Vous rencontrerez très certainement un mouvement correspondant à vos convictions religieuses et à vos possibilités d'engagement. Il n'est jamais trop tard pour une action concrète sur nos différents chemins d'évangélisation...

Avec tous nos remerciements pour votre engagement !

Willy Sallin

Coprésident de la CRAL

La **Communauté Romande de l'Apostolat des laïcs (CRAL)** est une association catholique, elle rassemble des mouvements et groupes de laïcs qui à la lumière de l'Évangile, enracinés en Église, agissent au cœur du monde. Elle est un lieu de rassemblement des mouvements de laïcs catholiques, un lieu d'amitié et de prière, un lieu d'échange et d'initiatives.

« L'apostolat des laïcs est une participation à la mission salutaire elle-même de l'Eglise : à cet apostolat, tous sont appelés par le Seigneur lui-même en vertu du baptême et de la confirmation... Les laïcs sont appelés tout spécialement à assurer la présence et l'action de l'Eglise dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre... »

(Lumen Gentium, chap. IV, n°33)

Message de la Présidente de la FEDEC-VD, Madame Marie-Denise Schaller à l'Assemblée générale de la FEDEC-VD du 14 décembre 2023

Mesdames, Messieurs, Messieurs les Abbés,

Nous avons appris le décès de l'**Abbé Pierre Aenishänslin** le 4 octobre dernier, à l'âge de 81 ans et après 54 ans de sacerdoce. Ordonné en 1969 à Echallens, il a été vicaire dans les paroisses de Saint-Etienne et du Sacré-Coeur à Lausanne, puis responsable de la pastorale catéchétique pour le canton de Vaud et du catéchuménat pour adultes. En 1987, il a été appelé comme directeur du centre catholique romand de formation permanente (CCRFP) à Lausanne. Dix ans plus tard, il a été nommé curé de la paroisse de Notre-Dame à Lausanne puis Directeur du séminaire diocésain de 1999 à 2007. Il reviendra dans le canton de Vaud, comme prêtre auxiliaire dans l'Unité Pastorale l'Orient, jusqu'en 2015. C'est dans son église du St-Rédempteur que ses funérailles ont été célébrées.

C'est le 17 octobre dernier, dans sa 69ème année et la 42ème de son sacerdoce que décédait l'**Abbé Dariusz Sikorski**. Dans le canton de Vaud, il a débuté son ministère en tant qu'administrateur de la paroisse d'Oron, de 2004 à 2006. Par la suite, il fut prêtre auxiliaire au sein de l'Unité pastorale Lausanne-Lac pendant 14 ans, de 2006 à 2020 et au sein des Unités pastorales Chasseron-Lac, Dent-de-Vaulion et Gros-de-Vaud de 2020 à 2022. Il s'est investi en même temps comme aumônier dans différents EMS de la région de Lausanne et au sein de l'Unité pastorale La Venoge-L'Aubonne, entre 2006 et 2022. Ses funérailles se sont déroulées en l'église St Amédée à Lausanne.

Le 27 novembre dernier, c'est l'**Abbé Henri Barby** qui « filait vers l'au-delà ». Il était dans sa 101ème année, la 75ème de son sacerdoce ! Si je dis qu'il « a filé », c'est parce que c'est

difficile de l'imaginer autrement, malgré ses 100 ans ! On nous dit qu'il a été vicaire à Bulle de 1949 à 1955, recteur puis curé de la paroisse de Grandson-Concise jusqu'en 1982, responsable de l'aumônerie catholique au CHUV de 1982 à 1991, puis qu'il s'est investi comme prêtre auxiliaire dans la paroisse de Cully-Chexbres, auprès des soeurs Marcellines de Lausanne-Valmont et qu'il a encore assuré divers services pastoraux à Lausanne. Toujours énergique, toujours sur le pont ! Il était un peu de la même trempe que l'Abbé Laurent Duffner, décédé lui aussi à 100 ans en début d'année. L'image que me laisse l'Abbé Henri Barby, c'est son énergie et sa disponibilité, au service des autres... Il ne se rendait pas au chevet des malades : il allait à toute vitesse, il courait, il volait et filait dans les couloirs du CHUV ...et il ne passait pas inaperçu, je le vois encore, saluant avec un grand sourire. Il nous lègue un témoignage fort... celui d'un prêtre, d'un homme engagé, fidèle, au service des autres, au service de Dieu et de son Eglise. C'est en l'église St-Joseph à Lausanne que ses obsèques ont été célébrées. [...]

Et il y a les aînés, les anciens collaborateurs et collaboratrices, les parents, les amis, les proches, les compagnons de route, qui nous ont également quittés. Nous pensons à eux, nous pensons à elles et nous disons merci : merci pour leur engagement, merci pour leur présence. Chacun, chacune reste avec nous... En leur mémoire, nous observons une minute de recueillement.

Mesdames et Messieurs, Messieurs les Abbés, nous nous sommes réunis ce soir en Assemblée générale pour décider du budget 2024. [...] Nous poursuivons la stratégie de 2023, en augmentant dès à présent le nombre d'agents pastoraux, certifiés et en formation, afin de palier au déficit

prévisible dans les effectifs, suite aux nombreux départs à la retraite ces prochaines années. Cette option explique en grande partie le déficit, comme vous pourrez le constater avec les explications de M Adolf Klingler.

Budget et subvention

Je redis notre reconnaissance à l'Etat de Vaud pour la subvention octroyée, qui nous permet d'établir d'année en année des budgets, de planifier et de faire des projets, d'en avoir les moyens assurés. Et comme annoncé lors de nos dernières AG, nous sommes en train de préparer les prochaines conventions quinquennales de subventionnement. Nous, FEDEC et représentation pastorale, avons débuté en janvier 2022, avec l'EERV, en définissant les besoins futurs, en intégrant l'accroissement annoncé de la population dans le canton, avec plus d'écoles et de gymnases, avec plus d'EMS, avec plus de besoins de manière globale. Les nouveaux membres du Conseil synodal, élus pour le 1er septembre dernier, poursuivent la démarche avec nous et la CILV, et les contacts avec les services étatiques sont en cours. Les conventions doivent être prêtes ces prochains mois, afin d'être avalisées et incluses dans le budget de l'Etat.

Cependant, les temps changent. Il y a des signaux à voir ! Pour la dernière convention, en 2019 la délégation du Conseil d'Etat avait demandé un rapport conjoint, EERV et FEDEC, sur les activités des Eglises... et c'était une première ! Nous avons eu, pour la première fois, en 2021, une inspection par le Contrôle cantonal des finances, lequel a pu rendre un rapport très satisfaisant quant à la gestion des finances et à la direction de notre entreprise.

Et en 2022, afin de permettre au service des affaires religieuses un meilleur suivi de l'utilisation des montants de la subvention, nous

avons établi, à sa demande, un rapport annuel des comptes et des activités basées sur les domaines des missions confiées aux Eglises, à savoir

1. Vie communautaire et culturelle,
2. Santé et Solidarité,
3. Communication et dialogue,
4. Formation et accompagnement.

Ce sont des signaux à bien observer, oui ! Mais, objection : la subvention, elle nous est garantie par la Constitution vaudoise.

Les 20 ans de la Constitution VD

Une Constitution qui a 20 ans cette année et nous avons célébré cet anniversaire lundi dernier, lors d'une manifestation organisée, à la Faculté de Théologie de l'UNIL, par la Direction des affaires religieuses de l'Etat et le Centre inter-cantonal d'information sur les croyances (le CIC). Nous, les Eglises reconnues d'utilité publique (EERV et FEDEC) et la communauté reconnue d'intérêt public (CILV) étions invités à témoigner des changements apportés par la Constitution, et les perspectives, les enjeux futurs. En résumé, sans refaire l'ensemble des débats, l'EERV a perdu son statut privilégié en quelque sorte, d'Eglise d'Etat, devenant une Eglise indépendante, ayant la charge de gestion complète des professionnels. Les protestants ont accepté de partager avec nous FEDEC un statut identique d'Institution d'utilité publique et de partager la manne financière. Pour nous, catholiques, devenus majoritaires dans le canton, il s'agissait d'un chemin vers l'équité, d'une question de justice. L'œcuménisme a été renforcé création des missions exercées en commun, collaboration régulière des instances dirigeantes, manifestations et célébrations œcuméniques. L'interreligieux s'est développé. Pour la CILV, ce fut et c'est toujours une immense fierté, c'est un cas unique au monde, que d'avoir une reconnaissance étatique, officielle ! Grâce à la Constitution et à l'Etat, nous nous sommes découverts et unis. Également invitées, les communautés anglicanes, catholiques chrétiennes, de la FEV et de l'UVAM, ont pu faire part de leurs attentes, suite à leur

demande d'une reconnaissance étatique.

Quant à Mme Christelle Luisier, Cheffe du (DITS) Département des Institutions, du Territoire et du Sport, également Présidente du Conseil d'Etat et ancienne Constituante lors de l'élaboration de la Constitution, elle a partagé son analyse politique : la nouvelle Constitution a vu le jour dans un autre contexte sociétal, le religieux n'ayant plus la même portée aujourd'hui, dans une société qui se sécularise encore plus.

Effectivement, le religieux n'attire plus, n'est pas intéressant, n'est pas à la mode. En cette période, par exemple, sous nos yeux, pour maintenir nostalgie et féerie, Noël deviendra bientôt pour beaucoup une fête foraine ! Il appartient aux Eglises et communautés religieuses d'être présentes, d'agir, de montrer leur importance pour le bien de tous... La balle est dans notre camp : à nous d'agir ! Les acquis garantis par la Constitution pourraient être questionnés. *In fine*, ce sont nos concitoyens qui auront le dernier mot sur la place des Eglises dans la société, sur les relations Etat-Eglises. Alors, soyons présents !

Nous comprenons bien en filigrane que les subventions ou leurs montants, l'utilisation des sommes allouées, posent problèmes et sont des questions posées ou attendues au Conseil d'Etat, respectivement à la Conseillère d'Etat en charge des Affaires religieuses ! Les responsables doivent pouvoir justifier. Et de surcroît, maintenant, aujourd'hui, la situation se complexifie !

Abus et mesures

La révélation des abus et de la gestion, plutôt de la non-gestion des abus dans l'église catholique en Suisse en a choqué plus d'un ! Des interpellations au Grand Conseil se suivent. Après une 1ère interpellation, voici la 2ème, un postulat déposé le 5 décembre, co-signé par 26 députés. Ce postulat débute ainsi :

« L'Eglise catholique est dans la tourmente et les derniers événements [1] dénonçant des abus sexuels, exercés par leurs représentants sont terrifiants et s'éloignent largement

d'une attitude miséricordieuse, saine et légitime à laquelle on s'attend. Du côté de l'Eglise protestante, un pasteur a été reconnu coupable d'actes sexuels avec un enfant par négligence [2]. Dès lors que ces affaires de violences sexuelles, d'abus sur mineurs et de harcèlement doivent être traitées, le Conseil d'Etat a des responsabilités et doit participer au train de mesures à prendre pour les combattre avec vigueur. »

Les auteurs questionnent le bien-fondé du montant de la subvention, arguant du constat d'une diminution des chrétiens dans la population vaudoise. Ils demandent de plus que l'Etat s'assure des mesures prises en matière de prévention et de gestion de ces dérives et abus. Je cite :

« La direction et le secteur RH des églises catholiques et de l'EERV devraient se doter de moyens pour éviter que des gestes, des comportements et des actes illicites ne s'y déroulent (tolérance zéro). Ainsi, de la même manière que les institutions socio-éducatives exigent avant chaque engagement un extrait de casier judiciaire et un extrait spécial renouvelables tous les cinq ans, il paraît judicieux de vérifier que cet acte soit exigé avant tout engagement tout comme l'obligation de suivre un cours de prévention, voire d'être soumis à une évaluation psychologique standardisée. Il ne devrait plus y avoir de nomination ni d'engagement sans une analyse détaillée préalable de chaque dossier de candidature. En plus, par exemple, la création d'espace d'écoute, d'un plan de prévention, la mise sur pied de cellules pour établir les faits, une collaboration plus étroite à créer avec le ministère public pourrait participer à une plus grande maîtrise des cas et des situations problématiques.

Dès lors que le montant des subventions doit se renouveler prochainement pour la période 2025-2029, la convention qui lie l'Etat et les Eglises pourrait être assortie d'une stratégie RH avec des objectifs évaluable.

A la lumière de ce qui précède, j'ai l'honneur de demander au CE d'élaborer dans le cadre de la convention une stratégie dont les

objectifs sont évaluables et assortie d'un plan de mesures contre tout abus exercé par des membres de l'Eglise. Ces dernières pourraient aussi présenter au Grand Conseil, deux fois par législature, l'évolution et l'évaluation de cette stratégie. »

Il est normal que les élus réagissent ainsi à ces annonces de crimes ou abus sexuels, et de gestion catastrophique !

Commençons par dire que les mesures proposées dans ce postulat sont déjà en cours, depuis quelques années, ce dont le département des affaires religieuses a été informé, par nos soins.

Ainsi, les procédures au niveau de la FEDEC sont :

- En ce qui concerne la Prévention : L'Engagement se fait après examen du casier judiciaire et de l'extrait spécial du casier judiciaire

Le Cours ESPAS (Espace de soutien et de Prévention des abus sexuels) est obligatoire

Il y a une Exhortation aux collaborateurs à porter une attention spéciale et à signaler tout comportement déviant

- En ce qui concerne les cas avérés ou dénoncés, ou découverts

Il y a un Entretien des personnes (service RH, direction administrative, direction pastorale)

Toute situation relevant du CC ou du CP : dénonciation en justice

- En cas de harcèlement de collaborateurs ou collaboratrices :

Entretien avec les parties concernées par RH et les directions

Décision, si cas avéré

Côté Pastoral : Suspension, voire retrait de la mission canonique par l'Evêque

Côté employeur FEDEC : Suspension, voire interruption du contrat de travail
Plainte en justice par l'intéressé/e.

Nous sommes préparés depuis plusieurs années, à gérer et à prévenir toute forme d'abus, harcèlement, comportement inapproprié, actes sexuels sous contrainte... non pas pour répondre à l'Etat, mais pour protéger les victimes potentielles et les collaborateurs, pour prévenir et mettre fin à des comportements criminels. Il est irresponsable de laisser les

abuseurs poursuivre leurs penchants... c'est de la complicité !

Nous sommes abasourdis par la vague qui nous atteint, par les situations et les bruits autour de nous. L'onde de choc a débuté en septembre dernier, suite au rapport de l'université de Zürich, de l'enquête préliminaire sur les abus sexuels en Suisse dans les 70 dernières années : cette étude avait été mandatée par l'Eglise catholique, ce que les media oublient souvent ! [...]

Indépendamment ou consécutivement aux résultats de cette étude, qui s'étend sur 70 ans environ, il y a maintenant une libération de paroles. Et c'est très pénible d'entendre ou d'imaginer ce que des personnes ont subi, ont gardé enfoui en elles ! C'est choquant de savoir que des responsables ont caché, ou banalisé des offenses et des crimes ! C'est pénible de réaliser que des responsables pastoraux ont préféré soigner le paraître, l'aspect extérieur de l'institution au détriment d'êtres humains, de victimes avérées et potentielles ! C'est en contradiction et en opposition complète à l'Evangile ! On accordait plus de poids à la parole d'un prêtre qu'à la parole d'une victime, à l'instar de la société civile attribuant une crédibilité quasi absolue à ses autorités ! Dommage que des autorités religieuses n'aient pas su montrer l'exemple au lieu de suivre l'air du temps !

Or, actuellement, la société porte un autre regard sur toute forme de harcèlement. Les autorités d'Eglise elles aussi sont entraînées par ce courant. Et les secrets se dévoilent... Ce qui nous consterne aujourd'hui, c'est la mise en évidence des manquements, des erreurs et de la complicité dans le passé. Ce qui est difficilement supportable, ce sont les faits plus récents, impliquant ou accusant des personnes connues. Nous pouvons ressentir trahison, tromperie et perdre pied. Cela se passe juste à côté de nous, nous touche et nous perturbe ! Dans la gestion de cette crise, dont l'ampleur n'est pas encore connue, mais qui secoue fortement, il y a un risque à ne pas négliger : celui de se précipiter, sans analyse et sans recul, pour accuser à tort ! Cette précipitation est

une surréaction aux pressions extérieures multiples, pour démontrer que rien n'est caché, que tout est sous contrôle. Le prix à payer est lourd !

Démarche synodale et mission

Dans ce déferlement, on se met à compter les sorties d'Eglise dans tel ou tel canton. Mais, de quelle Eglise sortent-ils ? Nous savons que l'Eglise, c'est nous, c'est vous, ce sont toutes les personnes attachées au Christ, vivant de son Evangile, en marche, en quête, en attente d'être sauvées. L'Eglise, ce n'est pas que l'Institution : elle ne se résume pas à l'organisation pastorale ni à la hiérarchie ecclésiastique. Le pape François a eu l'inspiration de génie de lancer la démarche synodale, qui s'inscrit dans la suite de Vatican II : l'Eglise, c'est l'ensemble de tous les baptisés, y compris prêtres et religieux. Nous sommes l'Eglise, qui comprend effectivement son organisation ecclésiale, qui nous est nécessaire et bénéfique ! Nous avons besoin de guides, d'agents pastoraux, de consacrés, de prêtres !

Malgré les assauts, malgré les apparences, il ne faut pas avoir peur. L'Eglise, la réelle, est solide. Le Christ est avec nous, dans la barque. L'Esprit-Saint est avec nous, et veille et construit. « Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain travaillent les maçons... ». L'Eglise sera là jusqu'à la fin des temps, parce qu'elle est bâtie avec la force de l'Esprit-Saint ou encore « elle est bâtie sur cette pierre, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle » ; c'est ce que nous dit le Christ dans l'Evangile, et j'en suis persuadée ! C'est ma foi et ma certitude.

Et tous, toutes, nous avons une mission, d'autant plus pressante et importante que ces révélations risquent de semer le doute et de perdre certains. Nous sommes toujours dans cette démarche synodale, qui nous met en route, dans la responsabilité de construire l'Eglise, avec un appel à la conversion, avec la mission de vivre et de transmettre l'Evangile. Nous ne pouvons pas nous arrêter : avançons et inventons un chemin ! Il y a urgence. [...]

Marie-Denise Schaller, Présidente

Vie de l'Unité pastorale interculturelle (UPI)

UPI

Retour sur le weekend au Simplon des futurs confirmands

« Merci pour la confiture !!! » Ce sont les remerciements des chanoines du Grand Saint-Bernard de l'hospice du Simplon adressés à nos jeunes confirmands chaque année. Parce que dans un souci de partage, chaque jeune a l'occasion de faire don d'un pot de confiture faite maison et cela est très apprécié. Cette année particulièrement, les jeunes ont été remerciés avec des boissons gazeuses pour leur participation priante aux offices et à la messe, puisqu'ils ont animé avec cœur la messe dominicale. C'est d'ailleurs une des choses qu'ils ont souhaité souligner à la suite de ce splendide weekend d'intégration, laissons-les s'exprimer...



« J'ai aimé la marche, la nuit, sous les étoiles. Lorsqu'on habite en ville, on n'a pas l'habitude de les voir comme cela. » Valentine

« J'aime pas forcément chanter, mais les chants de la messe, j'ai particulièrement aimé. » Jade

« Ce weekend d'intégration est vraiment cool, il aide à rencontrer les autres jeunes. » Un jeune

« Même si on est timide, c'est quand même super parce que le séjour en lui-même, le lieu du Simplon, c'est magique. » Arthur

« J'ai appris beaucoup de choses en peu de temps et j'ai beaucoup aimé participer et chanter à la messe. » Cléa

« J'ai découvert que je pouvais comprendre la Parole de Dieu. C'est un lieu apaisant qui permet de se mettre à l'écoute et de partager avec d'autres qui n'ont pas le même parcours. » Eva

« J'ai aimé les offices (ndlr. les vêpres, les laudes). J'ai découvert ce genre de prière et j'ai aimé les petits moments de silence. » Un jeune

« J'ai aimé la marche de nuit aux flambeaux, la rencontre avec les autres, la messe, la musique et le chant. J'ai eu l'impression de pouvoir participer. » Un jeune

Nous remercions spécialement les jeunes du groupe de jeunes GJ Cabana qui ont accompagné et encadré le groupe durant tout le weekend. C'est toujours une joie de les avoir avec nous.

Anne-Dominique Thaler, agent pastoral

Pèlerinage à Fatima du 4 au 10 mai 2024

« Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. »
(Jean 17, 21)



Une Église missionnaire et synodale :
sans différence de langues, de peuples et de nations.

PROGRAMME

SAMEDI 4 MAI : GENÈVE - LISBONNE – FATIMA

12h30 Rendez-vous à l'aéroport de Genève.
14h55 Départ du vol Swiss pour Lisbonne.
16h30 Arrivée à Lisbonne, accueil et transfert à Fatima.
Logement à l'hôtel. Souper et nuit.

DIMANCHE ET LUNDI 5 & 6 MAI : FATIMA

Découverte de Fatima et de la vie des trois voyants, Lucia, Jacinta et Francisco.

MARDI 7 MAI : EXCURSION À NAZARÉ

Journée d'excursion à Nazaré. Repas de midi en bord de mer. Continuation avec visite du Sítio et du sanctuaire de Nossa Senhora da Nazaré. En fin d'après-midi, retour à Fatima, souper et nuit.

MERCREDI ET JEUDI 8 ET 9 MAI : FATIMA

Séjour à Fatima avec la fête de l'Ascension au sanctuaire.

VENDREDI 10 MAI : FATIMA – LISBONNE – GENÈVE

Départ après le petit-déjeuner pour l'aéroport de Lisbonne.

12h00 Enregistrement de vos bagages et repas libre à l'aéroport.

14h30 Départ du vol Swiss à destination de Genève.

18h00 Arrivée à Genève-Cointrin. Retour à votre domicile.

Inscrivez-vous rapidement, il reste encore des places →



Festival miséricorde

10^{ème} Festival de la Miséricorde

Samedi 9 mars 2024

Église de la Longeraie, Morges

Programme

Atelier adultes
« Le pardon entre réalité humaine et don de Dieu »
Avec Monique Dorsaz, Bibliste
© 13h30 / 15h30

Témoignage pour jeunes et adultes
« J'ai pardonné »
Avec Fouad Hassoun
© 13h30 / 14h30 / 15h30 / 16h30

Atelier enfant (6-8 ans) « Fils prodigue »
Avec les responsables de catéchèse
© 13h30 / 14h30 / 15h30 / 16h30

Garderie	13h15 – 17h15
Confessions	13h30 – 18h00
Buvette	13h15 – 17h15

« Nous vous en supplions, au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu. » 2 Co 5:20

ÉGLISE CATHOLIQUE VAUD
Unité pastorale La Venoge-L'Aubonne

Pour tous

La joie du Pardon, c'est ce que propose le Festival Miséricorde qui aura lieu le 9 mars prochain sur notre Unité Pastorale interculturelle.

Durant une après-midi, en famille ou seul, petits et grands auront la joie d'expérimenter la joie de la réconciliation à travers des ateliers et le sacrement du pardon.

Cette année, nous aurons la joie d'avoir Fouad Hassoun qui nous fera son témoignage poignant sur le pardon.

Bienvenue à tous à tous les paroissiens à ce 10^{ème} festival miséricorde pour préparer les fêtes pascales et vivre la Miséricorde de Dieu.

Anne-Dominique Thaler, agent pastoral

Pastorale santé – Conférence

UNITÉ PASTORALE INTERCULTURELLE LA VENOGUE-L'AUBONNE PASTORALE DE LA SANTÉ

Conférence

« Les seniors - l'avenir d'aujourd'hui »

par Giampiero Gullo

Responsable du Département de la Santé

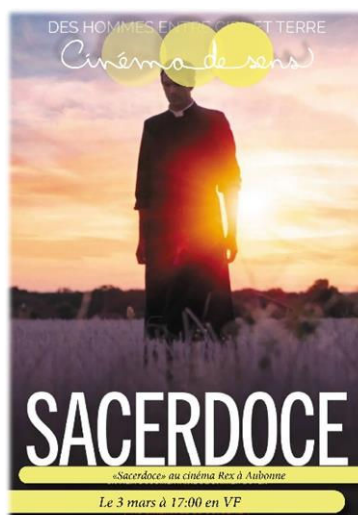
Judi 29 février à 19h00, salle 1, sous la cure à Morges



Les retraités d'aujourd'hui valorisent les relations intergénérationnelles et voient cela comme une source d'enrichissement mutuel. Ils cherchent à maintenir des liens étroits avec les générations plus jeunes de la société.

Vous êtes tous les bienvenus à cette soirée, que vous soyez bénévoles, visiteurs, auxiliaires d'Eucharistie ou proches aidants, intéressés par cette thématique.

Cinéma de sens – « Sacerdoce » 03.03.2024



« Depuis des siècles, les prêtres accompagnent de nombreuses personnes dans leur vie, dans les moments de joie comme d'épreuve. Pourtant, leur fonction exige un style de vie si radical qu'ils demeurent un mystère. A travers les vies de plusieurs prêtres aux 4 coins du monde s'esquissent les enjeux de leur engagement et de la prêtrise au XXI^e siècle. »

Cinéma Rex à Aubonne, dimanche 3 mars 2024 à 17h00.

Messes du mercredi des cendres

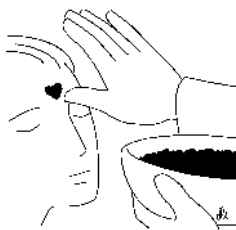
Aubonne ☉ 18h00

Morges ☉ 08h30

Rolle ☉ 12h30

St-Prex ☉ 19h00

Belle entrée en Carême ♥



Paroisse d'Aubonne

Chandeleur

Samedi 3 février après la messe de 18h00.

Marche de l'unité du 21 janvier – Retour en images



Paroisse de Morges

Communauté de Préverenges et environs

Après une célébration très vivante du 1^{er} dimanche de l'Avent, avec une participation importante d'enfants et remise d'une mini-couronne de l'Avent à chacun, nous avons eu la joie de vivre une belle messe de Noël dans notre chapelle.

Messes avec participation des enfants

Les messes avec participation des enfants se poursuivent...y compris officiellement !



Pour rappel, ces messes, animées à tour de rôle par les différents groupes de catéchisme, sont ouvertes à tous les enfants et leur famille.

Elles ont lieu le premier dimanche de chaque mois.

Prochaines messes : dimanche 4 février et dimanche 3 mars.

Groupe de partage de l'Evangile

Le groupe de partage de l'Evangile, qui se réunit à la chapelle de Préverenges, dans une composition œcuménique, une fois par mois, les jeudis, de 14h à 16h-16h30, a repris le 18 janvier.

Les prochaines rencontres auront lieu les jeudis 8 février et 14 mars.

Carême

Cette année, le carême commence le 14 février (Mercredi des Cendres).

Les soupes de carême organisées par nos communautés locales catholique, protestante et évangélique auront lieu :

- Mercredi 28 février à Echandens, à 12h, à la salle des Utins,
- Dimanche 10 mars, à 12h00, à la salle de commune de Préverenges, précédée d'une **Célébration œcuménique de la Parole, à 10h30, dans notre chapelle,**
- Vendredi 22 mars à l'église évangélique de Lonay, à 12h.

Assemblée générale de notre communauté

Communication importante : notre assemblée générale aura lieu le **mercredi 6 mars à 20h00** dans notre chapelle.

Merci de réserver déjà la date et venez nombreux.

Nous terminons en souhaitant à tous une heureuse année 2024, en gardant espoir de pouvoir nous retrouver deux fois par mois pour la messe dans notre chapelle.

Colette Ciegelski, Marie Cottier et Yvette Della Vecchia, communauté de Préverenges

Paroisse de Rolle

Chandeleur vendredi 2 février

À 17h30 avec l'adoration des tout-petits, suivi de la messe à 18h00 et crêpes à 19h00.



Retour en images sur la célébration œcuménique du 21 janvier au Temple de Rolle



Paroisse de St-Prex



Le GJ Cabana organise une

soirée adoration et confessions

le dimanche 4 février

à 19h00, église de St-Prex

Elle sera suivie d'un apéro à 20h00 dans la salle de paroisse. Bienvenue à tous.

Fabien Sauty, membre du groupe de jeunes GJ Cabana

Soupes de Carême

Vendredis 23 février et 22 mars à 12h00 dans la salle de paroisse. Bienvenue à tous.

Kristina La Framboise

Groupements

Vœux du Groupe Missionnaire Morges – Apples - Préverenges

Le Groupe missionnaire vous souhaite une bonne et sainte année 2024. Qu'elle apporte Paix, Joie et Santé à chacun de Vous et à tous ceux que vous aimez. Que le Seigneur soit votre **FORCE**.

Nous remercions la Paroisse, vous chers Paroissiens et Paroissiennes, les fidèles donateurs qui tout au long de l'année écoulée nous avez permis à travers nos ventes de pâtisseries, repas de soutien, marché de printemps, concert, de soutenir nos dévoués sœurs et frères missionnaires qui **adoucissent** la vie de centaines d'enfants. « **Il est évident que sans votre soutien nous ne pourrions être utiles** ». Merci de nous donner la possibilité de participer à soulager les plus démunis.



En 2023 nous avons aidé :

- | | | |
|-------|--|------------|
| 09.02 | Chaîne du Bonheur, tremblement de terre Turquie – Syrie | Fr. 2000.- |
| 19.04 | Bolivie, réhabilitation d'une chapelle et de son annexe | Fr. 1000.- |
| 22.04 | Zazakely Suisse-Madagascar, soutien scolaire de 300 jeunes, contrôles de santé, projet pour améliorer le sort des mineurs emprisonnés à Antsirabe | Fr. 1000.- |

- 22.05 **Madagascar** : 4 missions : Sœur Marie Annick, Sœur Bernadette, Sœur Annick Raymonde, Sœur Rose. Assurer un repas chaud + scolariser des centaines d'enfants Améliorer le repas des personnes âgées / viande 2x par semaine Fr. 3160.-
- 29.08 **Madagascar**, soins au dispensaire, enseigner un métier aux mères qui élèvent seules leurs enfants Fr. 500.-
- 01.11 **Morges, La Halte alimentaire**, distribution de denrées alimentaires à des familles en situation de précarité Fr. 700.-
- 01.11 **Bolivie**, réhabilitation d'une chapelle et annexe (réfection du toit) Fr. 2000.-
- 01.11 **Congo** : Père Charlemagne : Paroisse de Missafou Fr. 2000.-
- 03.11 **Madagascar** : 4 missions : Sœur Marie Annick, Sœur Bernadette, Sœur Annick Raymonde, Sœur Rose Reconstruction de cases, dispensaires, soutien aux mères célibataires, distribution de nourriture aux nécessiteux, etc. Fr. 3120.-
- 05.12 **Morges, La Halte** distribution alimentaire à des familles dans le besoin Fr. 500.-
- 17.12 **Pérou : Ayacucho Corazon**, aide au foyer de Huamanga (80 enfants de 5 mois à 18 ans) + des personnes âgées Fr. 1000.-

Les religieuses de Madagascar, l'abbé Charlemagne vous expriment leur gratitude et vous portent dans leurs prières. Si vous souhaitez faire un don : des bulletins de versement sont à votre disposition à l'entrée de l'Eglise de Morges. Rejoindre le groupe, Tél. à Edith Buchegger au 078 666 77 23. Votre Groupe missionnaire se réjouit de vous retrouver tout au long de 2024.

Recherche de bénévoles pour l'institution de Lavigny

Les services d'aumônerie des institutions de Lavigny et de l'Espérance ont besoin de vous !



Dans les deux institutions, des résidents participent régulièrement aux temps de célébration du dimanche. Ils ont besoin d'aide pour être accompagné de leurs foyers jusqu'à la chapelle.

Ces moments sont importants pour eux et pour nous.

Vous avez envie d'offrir une aide ou de partager votre foi de manière concrète ?

Nous vous demandons un engagement de 2 à 3 dimanches par semestre, de 10h à 12h. Nos célébrations ont lieu deux fois par mois.

Pour donner un coup de main dès 2024 Nous vous proposons : un premier temps d'observation et suivant votre intérêt, nous vous offrons une formation. Vous ne serez pas seuls, les bénévoles interviennent en équipe.

Pour plus d'infos, contactez :

- Sonia Thuégaz à l'Espérance 079 521 36 33
- Mathias Theler à Lavigny 079 239 92 52



Spectacle de la compagnie à Fleur de Ciel

« T'es lent avec ton talent... », dimanche 4 février à 14h30 à l'Espace Canopée à l'Espérance à Etoy. Entrée libre.



Horaires des messes – Février 2024

Messes hebdomadaires – semi / mensuelles

	Apples	Aubonne	Bière	Gimel	Longeraie	Morges	Préverenges	Rolle	St-Prex
Ma						18h30		12h30	
Me		18h00				08h30			
Me14.02 Cendres		18h00				08h30		12h30	19h00
Je						08h30		18h30	
Ve				23.02 18h00		18h30			08h30
Sa		18h00				18h00 19h30 esp.			
Di	11.02 11h15		25.02 11h15		10h30 port. 18h00	09h30 11h00 ita.	04.02 11h00	09h30	09h00 port. 11h00

Sont devenus enfants de Dieu par le baptême : ANDRADE FRESNADILL0 Hélios, MORGADO OLIVEIRA Rafael, SOCQUET-CLERC Sacha

Sont entrés dans la maison du Père : Catherine Cérésolle, Brigitte Anken, Maria del Carmen Müller, Stephen de Heinrich, GONZALEZ CHACON Manuel, ARNOLD Edmond, SANDRU Doïna, ANGELINI Christel, PAQUIER Daphné, LOUDON-MACKENZIE Anne-Nadine, PESENTI Emilio, COSSETTO Natalina

Impressum

Directeur de la rédaction

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

Directeur de la rédaction adjoint

Abbé Benoît Serge Tsunda

Comité de la rédaction

Bénédicte Raphoz, Anne-Dominique Thaler, Abbé Charles Kazadi, Abbé Jean-Bosco Rwasha, Abbé Benoît Serge Tsunda, Diacre Roland Muggli, Diacre Philippe Do, Elodie Goulet

Mise en page

Bénédicte Raphoz, Philippe Do

Graphiste

Vincent Gschwindemann

Photographe

Abbé Benoît Serge Tsunda

Correspondants des paroisses et communautés :

Apples : Nicole Menoud

Aubonne : Sybille Von Streng

Bière : Monique Bart

Gimel : Isabelle Ballenegger

Morges : Gwenola Reichen

Préverenges : Colette Cegielski et Edith Buchegger

Rolle : Bertrand Gabriel

St-Prex : Pierrette Paulou-Vaucher

Contacts utiles de l'UP : secrétariats, prêtres, diacres et communautés linguistiques

Secrétariat Morges	021 811 40 10
Secrétariat Rolle	021 825 15 68
Abbé Charlemagne Diawara-Doré	076 630 40 75
paroisse.morges@cath-vd.ch	
Abbé Charles Kazadi	076 580 32 48
paroisse.rolle@cath-vd.ch	
Abbé Jean-Bosco Cishibanji Rwasha	079 936 31 61
Abbé Benoît Serge Tsunda	077 901 07 79
Diacre Roland Muggli	076 338 95 27
Diacre Philippe Do	078 894 10 37
Diacre Stephan Rempe	079 703 59 90
Anne-Dominique Thaler (AP)	076 476 30 99
Elodie Goulet (AP)	078 421 13 95
Communauté italophone	
morges@missioni.ch	
Communauté lusophone	078 841 65 63
raimundo.defreitas@cath-vd.ch	
Communauté hispanophone	
pedro.delgado@cath-vd.ch	076 479 09 39
Pôle catéchèse	
Véronique Rakic	079 871 44 04
Evelyne Tasev	079 715 05 05
Grace Elias	076 690 76 59

Vous pouvez consulter ce bulletin en ligne sur : <https://www.cath-vd.ch/paroisses/up-la-venoge-laubonne/> (onglet Publications)

Communautés territoriales : Apples, Bière et Préverenges.

A partir du 1^{er} janvier 2024, une seule messe dominicale sera célébrée dans les communautés territoriales d'Apples, Bière et de Préverenges suivant le tournus ci-après :

1^{er} dimanche: Préverenges

2^{ème} dimanche: Apples

4^{ème} dimanche: Bière

Meilleure compréhension pastorale.